



## Extrait du Registre Des Délibérations

L'an deux mille vingt-et-un

Le 26 Mai 2021 à 18 heures

Le Conseil Communautaire de Grand Cubzaguais Communauté de Communes dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège de Grand Cubzaguais Communauté sous la présidence de Madame Valérie GUINAUDIE, Présidente de séance.

Date de convocation le 17 Mai 2021.

DELEGUES EN EXERCICE : 37

NOMBRE DE PRESENTS : 23

NOMBRE DE VOTANTS : 27

**Objet** : Emprunt Travaux Centre Aquatique

**Présents** : 17

BORRELLY Marie Claire (Saint André de Cubzac), BOURSEAU Christiane (Virzac), BRIDOUX-MICHEL Nadia (Cubzac les Ponts), COURSEAUX Michael (Saint André de Cubzac), DARHAN Laurence (Bourg), FUSEAU Michael (Pugnac), GALLIER Patrice (Saint Gervais), GUINAUDIE Valérie (Mombrier), JEANNET Serge (Gauriaguet), JOLY Pierre (Bourg), LAVAUD Véronique (Saint André de Cubzac), MONSEIGNE Célia (Saint André de Cubzac), POUX Vincent (Saint André de Cubzac), RAMBERT Jacqueline (Saint Gervais), SUBERVILLE Jean Pierre (Saint Laurent d'Arce), TABONE Alain (Cubzac les Ponts), TELLIER Nicolas (Saint André de Cubzac).

**Présents en téléconférence** : 6

BAGNAUD Gérard (Cubzac les Ponts), BLANC Jean Franck (Teuillac), GUINAUDIE Sylvain (Aubie/Espessas-Val de Virvée), HERNANDEZ Sandrine (Saint André de Cubzac), JOLLIVET Célia (Peujard), POUCHARD Éric (LANSAC).

**Absents excusés ayant donné pouvoir** : 4

AYMAT Pascale (Saint André de Cubzac) à BORRELLY Marie Claire (Saint André de Cubzac), CAILLAUD Mathieu (Saint André de Cubzac) à TELLIER Nicolas (Saint André de Cubzac), PEROU Laurence (Saint André de Cubzac) à MONSEIGNE Célia (Saint André de Cubzac), PINSTON Stéphane (Saint André de Cubzac) à TELLIER Nicolas (Saint André de Cubzac).

**Absents excusés** : 6

BRUN Jean Paul (Saint Antoine-Val de Virvée), COUPAUD Catherine (Pugnac), FAMEL Olivier (Saint André de Cubzac), LOUBAT Sylvie (Salignac-Val de Virvée), MABILLE Christian (Peujard), MARTIAL Christophe (Val de Virvée).



**Absents : 4**

BELMONTE Georges (Saint André de Cubzac), BOUCHET Marie Christine (Prignac et Marcamps), GRAVINO Bruno (Saint Trojan), TARIS Roger (Tauriac).

**Secrétaires de séance : POUX Vincent**

**Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,**

**Considérant le coût de réalisation du Centre Aquatique Intercommunal : 11 429 000€ HT,**

**Considérant le financement de ce projet :**

- Subvention Région : 500 000€
- Subventions Etat (DETR et DSIL) : 985 000€
- Subvention Agence Nationale du Sport : 500 000€
- Subvention Département : 1 344 000€
- Autofinancement : 8 100 000€

**Considérant les offres des organismes de prêt consultés,**

**Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :**

- De contracter un prêt pour la réalisation du Centre Aquatique Intercommunal, sur le Budget Général, d'un montant de : **8 100 000€**, auprès de la Caisse d'Epargne, avec les caractéristiques suivantes :

- Type de prêt : Prêt à taux fixe
  - Durée amortissement : 25 ans
  - Périodicité des échéances : annuelle
  - Taux : 0.90%
  - Base de calcul des intérêts : 30/360
  - Mode d'amortissement : Constant et échéances dégressives
  - Frais de dossier : 4 550€
  - Remboursement anticipé du Capital : Possible à chaque échéance, moyennant un préavis contractuel et le paiement d'une indemnité actuarielle (non plafonnée)
- D'autoriser Madame la Présidente à signer le contrat de prêt réglant les conditions de ce contrat et la demande de réalisation de fonds.

N°2021-62

Envoyé en préfecture le 27/05/2021

Reçu en préfecture le 27/05/2021

Affiché le

**SLOW**

ID : 033-243301223-20210526-2021\_62-DE



Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

Enregistrée en sous-préfecture

Le :

Publiée le :

Pour extrait certifié conforme

Fait à Saint André de Cubzac,  
Le 27 Mai 2021.

La Présidente

  
Valérie GUINAUDIE  
